

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 9 (1933-1934)
Heft: 24

Artikel: Noël pendant la "Mob"
Autor: Lambert, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-710779>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

n'admettra jamais la trahison que serait l'approbation de l'entrée des soviets à Genève. *Si le Conseil fédéral flanche (jusqu'à preuve du contraire, nous ne voulons pas le croire), c'est une fois de plus le peuple qui sauvera l'honneur, et cela ne tardera pas.*

Genève, 6 août 1934.

E. Fontaine, sergent.

„Tout vient à point pour qui sait attendre“

Il y a trois ans, soit exactement le 24 septembre 1931, que nous écrivions dans le «Soldat Suisse» un article se rapportant à la remise d'ordres de marche aux militaires voyageant en civil, dans lequel nous citions les divergences de vues des autorités militaires cantonales quant à l'application du règlement régissant cette importante question administrative.

Il s'agissait en effet, et nous le demandions avec insistance au Département militaire fédéral, de stipuler une fois pour toutes, par une ordonnance claire et précise, dans quelles conditions le militaire, appelé à un service et n'étant pas en possession de son uniforme, pouvait obtenir un ordre de marche à demi-taxe et à quelle autorité militaire il devait le réclamer.

Or, à cette époque, chaque canton avait sa manière de procéder, les uns n'accordaient ces ordres de marche qu'aux militaires incorporés dans des unités dont ils avaient le contrôle, et à la seule condition que l'équipement militaire soit déposé à l'arsenal, d'autres au contraire les délivraient à tous les militaires domiciliés sur leur territoire au moment du départ au service, d'autres enfin refusaient de les accorder pour se rendre au lieu de dépôt de l'équipement si celui-ci n'était pas en même temps la place de rassemblement; bref, c'était une confusion générale et de guerre lasse, le militaire, renvoyé de bureaux en bureaux, finissait par payer la taxe entière pour s'éviter des démarches fastidieuses.

Aujourd'hui enfin, cette question vient d'être réglée définitivement par le Département militaire fédéral qui a pris, le 18 juillet 1934, une décision complétant et précisant les «Instructions pour l'application des prescriptions concernant les transports militaires» du 1^{er} janvier 1912.

Voici en substance cette décision:

Les militaires qui n'ont déposé leurs effets d'équipement ni à leur domicile, ni au lieu de rassemblement, mais à un autre endroit — à l'arsenal ou chez des particuliers — sont autorisés, pour entrer au service, à voyager à demi-taxe du lieu de leur domicile à celui du dépôt.

Il en est de même pour rentrer du lieu du dépôt au domicile, c'est-à-dire à l'endroit d'où le militaire est parti.

A cet effet, les autorités militaires du *canton de domicile* délivrent des ordres de marche et en informent le canton d'incorporation. Toutefois, le droit de se rendre au lieu de dépôt ou de rentrer de ce dernier au domicile doit être confirmé sur l'ordre de marche lui-même ou au moyen d'une attestation spéciale (par ex. récépissé de dépôt de l'arsenal ou attestation du commandant d'arrondissement ou du chef de section de la localité où se trouvent les effets d'équipement).

Il n'est pas délivré de billets à demi-taxe aux militaires qui ne possèdent pas d'ordres de marche ou n'en possèdent que d'incomplets. Les intéressés peuvent toutefois, dans ce cas, présenter une demande de remboursement, qui devra être accompagnée des pièces justificatives nécessaires.

Ainsi voilà une affaire liquidée, aucun doute ne peut maintenant subsister, le titre justificatif est établi par le

canton de domicile et peut être délivré non seulement au militaire qui a son équipement en dépôt, dans un arsenal, mais encore à celui qui l'a en dépôt chez des particuliers.

Cette décision que nous attendions depuis trois ans sera certes accueillie avec satisfaction par tous ceux auxquels — et ils sont nombreux — elle évitera, au moment d'entrer au service, toute une série de démarches et souvent de rebuffades qui n'étaient point faites non plus pour augmenter leur sympathie à l'égard de nos administrations militaires.

E. N.

Colonel divisionnaire Sonderegger †

Ancien chef d'état-major général

La soudaine et inattendue disparition du Colonel Sonderegger a produit une vive impression à tous ceux qui ont connu ce chef énergique, doué d'une vive intelligence et de plus très cultivé, qui fut pendant la mobilisation à la tête d'une brigade romande, la 3^e brigade de montagne comprenant des valaisans et des vaudois.

Toutefois sa carrière si brillamment commencée, puisqu'en 1919, soit à l'âge de 49 ans, le Colonel Sonderegger était appelé au poste de chef de l'état-major général, devait se terminer brusquement en 1923 à la suite d'une divergence de vues avec la Commission de défense nationale, au sujet de la formation de nos bataillons d'infanterie.

Nous n'avons pas à juger de la valeur des mobiles qui l'incitèrent à envoyer sa démission au Conseil Fédéral d'une manière qui suscita quelque émoi dans les hautes sphères gouvernementales et militaires, mais nous tenons à rappeler qu'il fut un chef extrêmement capable, doué d'une décision prompte et sûre et d'un sens de l'organisation très développé. Ce fut lui qui, en 1918, sut rétablir l'ordre à Zurich avec doigté et fermeté, et c'est là un service immense qu'il rendit au pays.

Sa personnalité militaire ne s'accommoda point malheureusement d'une retraite si prompte et son tempérament de lutteur l'entraîna dans la politique où il n'avait que faire et où son activité fut passablement critiquée.

Nous déplorons la perte de ce chef qui certainement, avec un caractère plus souple et moins autoritaire serait devenu l'un des officiers supérieurs les plus remarquables de notre armée actuelle.

E. N.

Noël pendant la „Mob“

Notre armée aux frontières a vécu, en ce jour de Noël 1914, des heures inoubliables que nous ne saurions mieux évoquer qu'en reproduisant ce récit qui est emprunté au beau volume intitulé «L'Occupation des frontières suisses 1914—1915».

«Novembre a égrené son chapelet de jours monotones et tout d'un coup l'espoir s'est confirmé: «Dans une semaine, trois divisions seront licenciées et nous en serons, puisque nous sommes déjà de réserve et qu'au printemps nous avons déjà «trinqué» pour un cours de répétition.» Hélas, trois divisions ont été licenciées, mais pas la nôtre, aussitôt le moral de la troupe s'assombrit: «Non, il ne sera pas dit qu'à Noël nous serons sous les armes!» — et tous y vont de leurs protestations. Inexorables, les temps sont venus, le premier, le dixième, le quinzième de décembre; au pays on s'émeut: «Pauvres soldats, c'est une grande pitié que ce service interminable. Triste Noël. Nous penserons à vous!»

Eh! bien, disons-le franchement, ils se sont trompés, les soldats et les civils, et pourtant tout conspirait contre nous; cinq jours avant Noël des bruits se répandaient dans les régiments, à la frontière il se passait quelque chose, d'une minute à l'autre on devait partir, quel Noël ténébreux nous allions passer! Mais nous doutons toujours de nous-mêmes et des autres! Noël, l'éternel et le prestigieux Noël, allait renouveler son miracle! A son approche, dans la compagnie entière, il y eut comme un frémissement joyeux, malgré la perspective d'un hiver rigoureux, malgré la menace d'un départ immédiat pour les frontières, malgré le peu de ressources de la localité, un hameau perdu, malgré tous les obstacles inhérents à la vie

militaire, soudain d'un seul élan, les bonnes volontés s'unirent et la fête s'élabora. Du canton nous parvinrent de nombreux dons, en nature et en espèces, et bientôt les magasins de la compagnie furent comblés.

Partout, dans les cantonnements d'hiver, les hommes se mirent à répéter chansons, comédies, tandis que les sous-officiers s'assemblaient pour collaborer à une revue-monture. Le commandant et ses officiers rivalisèrent à l'envi d'un zèle louable; il ne fut pas même nécessaire de stimuler tout ce monde, parce que Noël accomplissait son œuvre merveilleuse et parce que, chez le soldat, aux heures de répit, on trouve des provisions inépuisables d'esprit et d'entrain.

Bref, le prodige se réalisa et cette fête de Noël dont tous appréhendaient la venue, devint une manifestation si belle et si réussie, que ses participants, sans exception, en garderont un souvenir émouvant. A cette occasion, ce qu'il y avait de meilleur chez le soldat se révéla, l'amour du foyer, de la patrie, le respect de la foi des pères, la solidarité militaire si profonde et si vraie.

Autour de l'arbre illuminé, sous le plafond bas de la vieille auberge, c'était bien d'un seul cœur et d'une seule voix que les soldats célébraient la Noël de l'année, conscients de leur mission et de la solennité de l'heure présente. Grâce à la générosité des compatriotes, chaque homme, chaque sous-officier, chaque officier reçut son paquet de Noël, et à l'honneur de ces compatriotes qui avaient voulu s'associer à la fête de leurs soldats, l'assemblée entière, debout, chanta les paroles chères à nos cœurs: Nous sommes les enfants de la meilleure des patries. Et ce fut la veillée de Noël, austère et joyeuse. Puis, au jour de Noël, dans la même salle d'auberge aux parois vermillonnées, décorées de gui et de sapin, la troupe était de nouveau réunie à midi précis pour le banquet de compagnie que le commandant de régiment devait honorer de sa présence. A midi et quart, heure militaire, le capitaine commande: « Compagnie, garde à vous, fixe! Mon colonel, je vous annonce la compagnie réunie pour son banquet de Noël. » Et la voix sourde mais prenante du chef que nous aimons tous disait déjà: « Bonjour, mes garçons! » Il souriait, le colonel, de toute sa barbe à la française; il venait chez ses soldats; rapide et décidé, comme s'il voulait se hâter pour voiler son émotion, il monta sur la petite estrade; comme un grand silence se faisait, il parla et dit ceci:

« Mes garçons, je suis un peu dans la situation d'un père de famille qui a 12 enfants, et je suis un peu embarrassé, mais j'ai tenu pourtant à assister à votre fête; je ne resterai que quelques instants, car, bien que je possède comme vous le savez un bon estomac, je ne peux cependant pas participer à 12 banquets. Je suis venu parce que je sais que pour beaucoup d'entre vous, cette fête de Noël aura quelque mélancolie et que pour beaucoup, elle l'a déjà eue lorsque vous étiez à l'étranger, loin de votre foyer, loin de ceux que vous aimez. Je sais que vous éprouvez d'autant plus d'ennui que vous pensez que nous ne sommes pas utiles ici, au centre du pays, comme là-bas, quand nous gardions la frontière, l'arme au bras. Il ne faut pas se faire d'illusion, il faut envisager la situation, froidement, calmement. Non, nous ne sommes pas inutiles... mais « nécessaires ». C'est une obligation pour notre Suisse de maintenir des troupes prêtes alors que nos puissants voisins sont en guerre. Et puis le secret du bonheur n'est pas de regarder à ceux qui sont mieux que nous, mais à ceux qui sont plus mal. Songez à tous ces braves gens, ces braves soldats, ces « chics » soldats allez! car, qu'ils soient Français, Allemands, Anglais ou Russes, ils sont tous de « chics » soldats. A l'heure présente, ils fêtent leur Noël dans la tranchée hostile, prêts à donner ou à recevoir la mort. Cette année 1914 est une des plus terribles de l'histoire, à moins que celle de 1915 ne soit pire et nous pouvons nous estimer heureux de notre situation actuelle. Songeons aussi à nos compatriotes qui pensent à nous, là-bas, dans nos foyers et qui nous ont donné un bel exemple de solidarité et d'amour pour l'armée en vous fêtant si copieusement. Et je sais à qui je parle, comme vous, je crois que la vraie solidarité, celle qui sera à la base de la société de demain, sera fondée sur l'amour et non sur la haine. Nous voulons croire à cette société future, mais en attendant, nous ferons notre devoir, tout notre devoir. Je vous souhaite une belle et bonne fête de Noël. »

En cette minute, entre le chef et le soldat, il y eut une communion parfaite et jamais nous ne poussâmes un hurra plus sincère que celui qui s'échappa de nos poitrines quand le commandant de compagnie nous invita à acclamer le chef du régiment.

Noël sous les armes! Nous avons tenu à le dire très haut: les soldats ont passé des heures inoubliables, non pas que la mobilisation soit une occasion de gaieté intempestive, car l'existence militaire qu'on y mène laissera plutôt aux soldats l'im-

pression d'avoir accompli un dur labeur, mais c'est précisément pourquoi ce nous fut un précieux réconfort d'avoir vécu ce Noël; à nous tous, il nous a révélé les puissances qui sont dans nos cœurs; avec une telle troupe, capable de vibrer si intensément aux envolées de la fête souveraine et de produire des énergies aussi saines et aussi neuves, on peut affronter l'avenir avec confiance. Au lieu d'être accablés par les travaux d'un long et pénible service, les soldats suisses ont manifesté le plus bel entrain et surtout en passant ces jours de fête dans l'intimité de leurs officiers, ils ont prouvé qu'entre les chefs et la troupe des liens solides de respect et d'affection se sont établis. Plus tard, lorsqu'on écrira l'histoire de cette époque, on se rendra mieux compte du rôle essentiel qu'aura joué l'armée au sein d'une Suisse inquiète et divisée. A l'école de la discipline et du sacrifice, les jeunes hommes de cette génération auront appris à discerner le vrai sens des destinées humaines. Peut-être, dans la société future, qu'entrevoit le colonel, l'esprit de discipline et l'esprit de sacrifice n'auront-ils plus à se manifester dans l'armée qui ne sera plus, mais plutôt dans le domaine de la vie sociale ou dans celui de la vie individuelle, au milieu d'une paix universelle; mais alors il ne faudra pas oublier que l'armée désuète et héroïque aura contribué dans une large mesure à transmettre intact cet héritage de nos pères à la postérité. Heureux les soldats de Noël 1914, ils sont les artisans des temps nouveaux. *M. Lambert, appté.*

Petites nouvelles

Un travail remarquable d'instruction et de dressage a été réalisé depuis le début de cette année au chenil du Fort de Savatan, où sont organisées toutes les équipes de chiens de liaison du 1^{er} corps d'armée. On comprendra l'utilité pratique de cette création, due au colonel cdt. du 1^{er} C. A. Henri Guisan, en relevant les derniers résultats, lors des exercices quotidiens, du berger allemand *Dick*, chien appartenant au cap. Liechti, chef du détachement des C. L.

Le 21 juin, sur un parcours de 2 km 800, comprenant 122 mètres de différence de niveau, le chien a franchi sa piste en 13 min. Temps du soldat: 1 heure.

Le 24 juin: distance 4 km 100; différence de niveau de 106 mètres; temps de l'homme: 1 h. 15 min.; temps du chien militaire: 18 min.

Le 26 juin: distance 7 km 750; temps du soldat: 1 h. 23 min.; temps du chien: 22 min.

Puis une autre piste de 5 km, l'homme réalisa 59 min., le chien 15 min. seulement.

Le 29 juin: piste de 7 km 800; parcours du soldat: 2 h.; parcours du chien de liaison: 34 min.

Semblables résultats démontrent toute la valeur que représentent, pour nos régiments et nos états-majors, des équipes de chiens de liaison parfaitement au point. En terrain accidenté, en particulier, les chiens militaires assurent sur les estafettes d'infanterie un gain de temps considérable.

★ *E.N.F. (La Suisse.)*

On sait toutes les recherches faites pour préserver la population civile comme les soldats contre les dangers de la guerre aéro-chimique. On connaît déjà les masques à gaz individuels. Voici mieux encore: un Lausannois, M. Albert Wullschlegler, vient d'inventer un appareil mobile puissant, qui capte les gaz toxiques de guerre lancés par bombardement. Cet appareil se rend sur les lieux gazés en quelques minutes, tout comme une pompe automobile se rend sur le lieu d'un sinistre!

Cet appareil peut capter plus de 20,000 mètres cubes de gaz à l'heure, pulvériser et neutraliser les gaz qui ressortent, à l'état d'air pur. De plus, l'appareil est muni d'une canalisation avec prise spéciale pour capter les gaz dans les locaux contaminés.

Les personnes qui font manœuvrer l'appareil sont protégées contre les gaz, car les commandes se font dans une cabine.

Plusieurs pays étrangers suivent de très près cette invention. Le Bureau fédéral d'études contre les gaz, à Berne, s'y intéresse, car c'est la seule invention de ce genre qui ait été réalisée jusqu'ici.

★ *(Feuille d'Avis de Lausanne.)*

Voici quelques précisions sur l'organisation du service des pigeons voyageurs dans l'armée: Sur la proposition du service de l'EMG, le Département militaire fédéral attribue au service des pigeons voyageurs des officiers, sous-officiers et soldats de l'élite, de la landwehr et du landsturm, ainsi que des hommes des services complémentaires, et des volontaires, qui, en raison de leur activité civile comme membres de sociétés colombophiles, répondent aux exigences requises.

Le service de l'EMG tient le contrôle du personnel attribué